



# Capsule-Info

## **Les producteurs agricoles bénéficieront d'un programme étendu de collecte des sacs de semences et de pesticides**

AgriRÉCUP étendra ses activités en 2016. Ses activités incluront un programme de collecte des sacs vides de semences et de pesticides à l'échelle provinciale. Ce programme sera financé par l'industrie.

AgriRÉCUP offre déjà plusieurs programmes fructueux (recyclage des contenants vides de pesticides, collecte des pesticides périmés, collecte des médicaments périmés pour bétail et chevaux). Celui-ci permettra aux producteurs agricoles de l'Ontario, du Québec et des Maritimes de se défaire, de façon sécuritaire, de leurs sacs vides de semences et de pesticides.

Les sacs vides seront acceptés là où ils ont été achetés. De là, ils parviendront à un centre approuvé où ils seront incinérés pour en récupérer l'énergie. Ces sites d'incinération font l'objet d'un contrôle strict des émissions. Ils satisfont à toutes les normes provinciales et fédérales relatives aux émissions.

Ce programme a débuté en 2006, sur une base régionale, dans les Maritimes. Il visait à collecter et à éliminer de façon sécuritaire les sacs vides de pesticides. Entre 2013 et 2015, le programme s'est déplacé en direction ouest, sous forme de projets pilotes menés dans des régions choisies de l'Ontario et du Québec. Il a été élargi pour inclure les sacs de semences.

AgriRÉCUP travaille présentement à étendre son réseau de collectes par l'inscription de nouveaux sites. Nous comptons déjà treize importantes compagnies de semences dans l'est du Canada qui fournissent leur soutien financier à ce nouveau programme.

Nous profitons de cette occasion pour remercier ceux qui ont participé à la mise en place du programme. Les détaillants de produits agricoles, les vendeurs de semences et les représentants de l'industrie ont collaboré pour concevoir un programme commode et accessible aux producteurs ontariens et québécois. Les Grains Farmers of Ontario et l'Union des Producteurs agricoles ont fait la promotion du programme auprès de leurs membres.

Les fonds requis pour les différents programmes provenaient de CropLife Canada, de l'Association canadienne du commerce des semences, du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario par le biais de l'entente avec le gouvernement du Canada (Écosystème du bassin des Grands Lacs), du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec dans le cadre de son programme PrimeVERT. À compter de maintenant, le financement du programme proviendra de l'industrie.

Nous vous tiendrons au courant des démarches entreprises d'ici au lancement en mai 2016. Comme toujours, nous vous invitons à nous faire vos commentaires, de même qu'à nous aider à promouvoir ce programme dans tout votre réseau.

Pour obtenir plus d'information, veuillez visiter [www.agrirecup.ca](http://www.agrirecup.ca).